

2022/37

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2022- 14

Date de la convocation : 09/03/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 19

Le seize mars deux mille vingt-deux , le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, , LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, , NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

Représenté : M. DE POUILLY Jean donne pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. SALEZ René donne pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent, M. THIERION Vincent donne pouvoir de vote à M. NANJI Désire.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES 08/12/2021 ET 26/01/22

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 08/12/2021 et celui de la séance du 26/01/22 ont été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du Bureau Communautaire des 08/12/21 et 26/01/22.

Pour copie conforme

Le Président,

Benoit SINGLIT

